Enquête sur les Pratiques des Offices se Propriété Intellectuelle en Matière de Citations

1. Introduction

Vous pouvez répondre au questionnaire en français, en anglais ou en espagnol, la langue pouvant être changée à l'aide du menu déroulant situé dans le coin supérieur droit de la page Web. Vous pouvez à tout moment enregistrer vos réponses pour reprendre ultérieurement le questionnaire en cliquant sur le lien "Enregistrer et continuer plus tard" qui se trouve en haut de la page. Lorsque vous aurez terminé, veuillez cliquer sur "Envoyer" sur la dernière page.

Votre office est invité à répondre à cette enquête d'ici au 13 avril 2026. Nous saurions gré à votre office d'apporter une réponse collective.

Structure du questionnaire
Section 1 : Page d'identification
Sections 2 à 4 : Questions concernant les références citées fournies par votre office
Section 3 : Informations relatives aux rapports de recherche
Section 4 : Centralisation/balisage des références citées
Sections 5 à 7 : Questions concernant les documents publiés par votre office qui peuvent être cités (au moyen d'une référence)
Section 8 : Citation de documents fondés sur des traductions automatiques
Sections 9 à 10 : Questions générales concernant les pratiques en matière de citations
Pour consulter le contenu du questionnaire avant de le remplir, vous pouvez en télécharger un exemplaire vierge.

2. Page d'identification

1. Veuillez saisir le code selon la norme ST.3 et le nom de l'État membre ou de l'organisation internationale que vous représentez.

MG - Madagascar

Commencez à saisir le nom de votre État ou de votre organisation et sélectionnez parmi les choix qui s'affichent. Seuls les éléments de la liste des codes selon la norme ST.3 sont acceptés. Les codes d'États qui n'existent plus sont également acceptés à des fins de collecte de données historiques.

Si votre État ou organisation ne figure pas dans la liste, veuillez sélectionner Inconnu – XX et écrire le nom de votre État ou organisation ci-dessous.

Remarque : les noms de pays ne sont disponibles qu'en anglais en raison des limitations de cette plateforme d'enquête.

2. Veuillez saisir le nom de l'office ou de l'organisation que vous représentez. Par exemple, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada.
Si le nom de votre organisation est le même que le nom de votre code selon la norme ST.3, vous pouvez mettre "n/a".

Office Malgache de la Propriété Industrielle

3. Nom et fonction de la personne à contacter.

Raharivelo Hanta Niriana

4. Veuillez indiquer votre adresse électronique afin que nous puissions vous contacter si nous avons des questions sur votre réponse.

omapi@moov.mg

3. Questions concernant les références citées fournies par votre office : sections 2-4

Section 2 : Mise à disposition de références citées :

Une référence citée peut figurer dans la description, dans le rapport de recherche ou d'examen ou à un autre endroit associé au document de brevet concerné et peut être fournie par différentes personnes, y compris les déposants, les examinateurs ou des tiers intéressés.

Aux fins de la présente enquête, "documents de brevet" désigne les inventions, les brevets de plante, les brevets de dessin ou modèle, les certificats d'auteur d'invention, les certificats d'utilité, les modèles d'utilité, les brevets d'addition, les certificats d'auteur d'invention additionnels, les certificats d'utilité additionnels et les demandes publiées visant tous ces titres.

5. Votre office publie-t-il les références citées associées à ses propres documents de brevet?

Non

Veuillez développer, le cas échéant ::

6. Sélectionnez une option décrivant la mesure dans laquelle les références citées de votre office sont accessibles au public

non disponibles: Déposants seulement

7. Dans lequel ou lesquels des endroits suivants associés aux documents de brevet publiés par votre office peut-on trouver des références citées?

Rapport de recherche ou d'examen quant au fond

Veuillez formuler ici vos éventuelles observations concernant l'un ou l'autre des endroits susmentionnés ::On mentionne seulement les documents cités dans les rapports d'examen que l'Office émit

8. Si les références citées font partie des données bibliographiques figurant en page de couverture, sont-elles indiquées sous le code INID (56)?

Non

9. Outre les endroits énumérés comme options à la question 5 ci-dessus, indiquez le ou les endroit(s), en dehors du document de brevet, où peuvent se trouver des références citées :

10. Sur l'Internet, aux endroits indiqués ci-dessus, des hyperliens sont-ils inclus?

Non

Veuillez développer, le cas échéant ::

11. Votre office indique-t-il un document de brevet qui cite celui que l'utilisateur est en train de consulter (référence à un document ultérieur)?

Non

12. Un hyperlien vers le document comportant la citation est-il fourni?

Non

Veuillez développer, le cas échéant ::

13. Votre office suit-il les recommandations énoncées dans la norme ST.14 de l'OMPI pour l'identification des références citées?

Partiellement (veuillez préciser/fournir plus de précisions): on n'utilise pas les codes de catégorie

Veuillez développer, le cas échéant :: On n'utilise pas les codes de catégorie, mais on donne des références (ligne et paragraphe dans le document cité)

14. Votre office donne-t-il des indications au public quant à la personne qui a suggéré ou décidé l'inclusion des références citées?

Non

Si le créateur d'une référence citée est indiqué, où le public peut-il trouver cette indication?

Veuillez développer si nécessaire:

4. Section 3 : Information relative aux rapports de recherche

15. Votre office établit-il des rapports de recherche internationale en sa qualité d'administration chargée de la recherche internationale en vertu du PCT?

Non

5. Section 3 : Information relative aux rapports de recherche

Exercez-vous un contrôle de qualité sur les références citées figurant dans les rapports de recherche?

Incluez-vous une URL dans vos références citées?

Utilisez-vous des identifiants univoques de document, p. ex. DOI?

Le cas échéant, quels identifiants univoques de document utilisez-vous?

6. Section 3 : Information relative aux rapports de recherche

16. Votre office établit-il des rapports de recherche nationale ou régionale qui lui sont propres (hors PCT)?

Oui

7. Section 3 : Information relative aux rapports de recherche

17. Exercez-vous un contrôle de qualité sur les références citées figurant dans les rapports de recherche?

Non

Veuillez développer, le cas échéant ::

18. Donnez-vous des indicateurs de pertinence?

Non

19. Incluez-vous une URL dans vos références citées?

Non

20. Utilisez-vous des identifiants univoques de document, p. ex. DOI?

Non

Le cas échéant, quels identifiants univoques de document utilisez-vous?

8. Section 3 : Information relative aux rapports de recherche

21. Veuillez indiquer les éventuelles différences majeures entre les références citées dans les rapports de recherche internationale et dans d'autres rapports de recherche, le cas échéant.

l'utilisation des codes

9. Section 4 : Centralisation/balisage des références citées

22. Ajoutez-vous des balises d'identification des références citées (ou en avez-vous l'intention)?

Non

23. Votre office possède-t-il une base de données centralisée contenant des éléments de données qui permettent d'identifier les références citées?

Non

Si possible, veuillez préciser sur quels éléments structurels se fonde la base de données, par exemple :

Les informations figurant dans la base de données peuvent-elles, techniquement et légalement, faire l'objet d'échanges, p. ex. avec d'autres offices?

24. Le public peut-il effectuer des recherches à partir des références citées par votre office?

Parfois (veuillez préciser où il est possible d'effectuer des recherches sur les références, p. ex. http://www.?):

25. Veuillez ajouter toute observation complémentaire que pourrait vous inspirer l'une ou l'autre des questions de la section 4 ci-dessus :

10. Questions concernant les documents publiés par votre office qui peuvent être cités (au moyen d'une référence citée) : sections 5 à 7

Section 5 : Localisation des documents de brevet publiés que l'on peut considérer comme une (ou la) source authentique

26. Quels supports constituent la (ou une) version légale authentique (source faisant foi) de la demande de brevet publiée par votre office?

Papier
Autre (veuillez préciser):

27. Quels supports constituent la (ou une) version légale authentique (source faisant foi) des brevets délivrés publiés par votre office?

Papier

28. En ce qui concerne le support indiqué ci-dessus, y a-t-il un ou plusieurs formats (de fichier) à considérer (de préférence par rapport à d'autres formats)?

Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer tous les formats à considérer de préférence

29. Votre bureau fait-il appel à des prestataires commerciaux pour la publication de documents de brevet?

Non

11. Section 6 : Présence de repères d'emplacement

30. Quels repères d'éléments non textuels, le cas échéant, vos documents de brevet publiés contiennent-ils?

Autre (veuillez préciser): Sans objet.

31. Quels repères d'éléments non textuels trouve-t-on dans la partie description de vos documents de brevet publiés?

Autre (veuillez préciser): Sans objet

12. Section 7 : Précisions relatives à la numérotation des paragraphes

32. Vos documents de brevet publiés comportent-ils des numéros de paragraphe?

Non

13. Section 7 : Précisions relatives à la numérotation des paragraphes :

La numérotation des paragraphes est généralement créée par :

Les numéros de paragraphe sont recréés :

Décrivez le traitement particulier que vous appliquez, le cas échéant, aux paragraphes longs :

Décrivez votre manière de traiter les paragraphes numérotés qui font l'objet d'une modification ultérieure :

S'il y a lieu, veuillez formuler ici vos éventuelles observations complémentaires au sujet de toute partie des questions posées ou des réponses données dans la présente section.

14. Section 8 : Citation de documents fondés sur des traductions automatiques

33. Votre office autorise-t-il actuellement la citation de documents traduits automatiquement dans les rapports de recherche ou d'examen?

Autre (veuillez préciser): Il n'existe actuellement aucune disposition explicite concernant l'autorisation de citer des documents traduits automatiquement dans les rapports de recherche ou d'examen.

15. Section 8 : Citation de documents fondés sur des traductions automatiques

34. Lors de la citation d'un document sans numéro de paragraphe, comment votre office identifie-t-il le passage correspondant dans la traduction automatique?

Le texte est généralement traité par paragraphes afin de permettre l'identification du passage correspondant dans la traduction automatique

35. Comment votre office s'assure-t-il que les déposants peuvent accéder à la traduction automatique exacte utilisée par votre office?

Autre (veuillez préciser):

36. Votre office enregistre-t-il ou conserve-t-il la traduction automatique utilisée par l'examinateur à des fins de référence interne ou publique?

Oui, pour un usage interne uniquement

37. Votre office a-t-il un format préféré pour la citation des traductions automatiques dans les rapports de recherche ou d'examen?

Non

38. Votre office a-t-il déjà été confronté à des cas où un déposant a contesté la pertinence d'une citation fondée sur une traduction automatique?

Non

39. Devrait-il y avoir une méthode normalisée pour mentionner le moteur de traduction automatique et la date de traduction dans le rapport de recherche internationale?

Oui

40. La norme ST.14 de l'OMPI devrait-elle être révisée afin d'inclure des recommandations sur la manière dont les références aux traductions automatiques devraient être citées dans un document de brevet?

Non

16. Questions générales concernant les pratiques en matière de citations : sections 9-10 Section 9 : Exemples de références citées publiées par votre office, si cette information est disponible

41. Si possible, veuillez indiquer un numéro de brevet (demande) et une adresse Internet en accès public qui contient un ou plusieurs exemples représentatifs de références citées (citations de documents de brevet et de littérature non-brevet).

17. Section 10 : Observations complémentaires concernant les pratiques en matière de citations

42. Le cas échéant, veuillez formuler ici toute autre observation, p. ex. concernant certains aspects des pratiques en matière de citations qui posent problème à votre office :

18. Texte pour la page de vérification

Réponse Code de pays: MG - Madagascar

Vous pouvez télécharger une copie de vos réponses:

19. Merci

Réponse Code de pays: MG - Madagascar

Merci d'avoir participé à cette enquête. Vos réponses sont très importantes pour nous.

Une copie de vos réponses a été envoyée par courrier électronique à omapi@moov.mg.

Veuillez contacter cws.surveys@wipo.int pour toute question.

Salutations,
CWS Surveys

20. Merci !

Vous pouvez maintenant fermer cette fenêtre.